

# SAUVEGARDE RETRAITES

INFOS

Septembre 2010 - n°44 - Pour un système de retraites, équitable, libre et responsable

## AVEC SAUVEGARDE RETRAITES... MUSCLONS LA RÉFORME !

**L**a réforme des retraites en cours est un combat de tous les instants : après nos auditions au ministère des Affaires sociales (janvier 2010), au Sénat (mars 2010) et à l'Assemblée nationale (mai 2010), l'association a organisé une gigantesque campagne de pétitions à destination de Jean-François Copé, Président du groupe UMP au Parlement, personnellement impliqué dans le projet de réforme. Notre message était double :

– ne reculez à aucun prix devant les menaces des syndicats du public ;  
– le projet de réforme du gouvernement est insuffisant, les députés doivent aller plus loin !

Car, ne nous voilons pas la face... Oui, la réforme 2010 est historique. Contre vents et marées, le gouvernement a le courage de toucher au mythe de la retraite à 60 ans, véritable vache sacrée du socialisme. Mais, non ! La réforme 2010, en l'état, n'est pas suffisante, surtout lorsque l'on s'avise de la comparer avec celles qui ont été menées chez nos voisins européens. Le financement de nos retraites n'est toujours pas assuré et les iniquités qui peuvent exister entre le secteur public et le secteur privé sont très loin d'être supprimées. Dans ce contexte, l'association a présenté à la majorité une série de propositions indispensables pour amender le projet de loi et muscler la réforme. Sans nous perdre dans les dispositifs ultra techniques qui minent le système de retraite français, en voici les principales :



Sauvegarde Retraites rencontre le député Dominique Tian (à gauche), à l'Assemblée nationale, en vue d'une réforme beaucoup plus ambitieuse.

### Propositions pour améliorer la gestion du système de retraite

- Créer une caisse de retraite pour les fonctionnaires d'État en vue d'équilibrer les comptes et de mettre un terme aux subventions illimitées supportées par le contribuable.
- Annuler totalement le pillage programmé des caisses de retraite complémentaires des salariés du privé (Agirc-Arrco) au profit du régime des fonctionnaires contractuels (Ircantec).
- S'opposer à la création de nouveaux comités *Théodule* ou autres commissions bidon qui viendraient gonfler la liste, déjà pléthoriques, des organismes bureaucratiques en charge des retraites. En effet, après le Conseil d'orientation des retraites (2000), le Groupement information retraite (2003) et la Commission de garantie des retraites, l'État, cette fois, envisage de créer le "Comité de pilotage des retraites". Merci les doublons !

• Adopter le principe de bon sens selon lequel il faut être affilié au régime de retraite pour pouvoir siéger au sein de son conseil d'administration. Nous ne voulons plus de syndicalistes du public infiltrés dans nos caisses de retraite.

### Propositions pour rétablir l'équité entre les Français

- Supprimer les départs anticipés à la retraite dans les régimes spéciaux. À ce jour, un fonctionnaire sur quatre et quasiment tous les employés des entreprises publiques sont habilités à liquider leur retraite dès 55 ans, voire à 50 ans.
- Harmoniser, entre le public et le privé, les conditions d'obtention du droit de réversion des veuves et des veufs.
- Supprimer la kyrielle de "bonifications d'annuités" (trimestres accordés sans avoir travaillé ni même cotisé) accordées aux fonctionnaires : quatre trimestres gratuits tous les deux ou trois ans de service pour les agents travaillant à l'étranger, en dehors de l'Europe, y compris en Outre-mer ; quatre trimestres gratuits tous les cinq ans de service pour les agents de police, les agents de la pénitencière et les aiguilleurs du ciel ; années gratuites pour les professeurs de l'enseignement technique, etc.
- Harmoniser les modes de calcul de la retraite. Dans les régimes de droit commun, les pensions sont calculées à partir des rémunérations perçues au cours des vingt-cinq meilleures années (Chav) ou tout au long de la carrière (Agirc-Arrco). En revanche, dans les régimes spéciaux, c'est la rémunération des six derniers mois qui est prise en compte, ce qui est beaucoup plus avantageux.

.../...

DANS CE NUMÉRO ■ Ces soixante députés qui soutiennent notre combat ■ Ces médias qui n'hésitent plus à relayer notre message ■ Et l'État qui continue de se moquer de nous...